



**METPARK**

Place à la mobilité

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

18 NOV. 2021

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration  
de METPARK - Séance du 16 novembre 2021 (convocation du 03 novembre 2021)**

Aujourd'hui seize novembre deux mille vingt et un à 18 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Christophe DUPRAT, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :** Mme Béatrice de FRANÇOIS à M. Gérard CHAUSSET, M. Stéphane MARI à M. Patrick BOBET, Mme Isabelle RAMI à M. Olivier ESCOTS, M. Emmanuel SALLABERRY à M. Christophe DUPRAT

**La séance est ouverte**

**AFFAIRE 2021/06/06P**

**FIN D'EXPLOITATION DU PARKING GRAND PARC PROVISOIRE**

La Régie METPARK et l'OPH Aquitanis ont signé une convention portant sur l'exploitation temporaire du parking Grand Parc provisoire le 10 octobre 2017.

La date de fin de cette exploitation par METPARK, prolongée à plusieurs reprises, est fixée au 28 février 2022.

A cette date, METPARK procédera à la dépose de la barrière automatique ainsi que des équipements qui lui sont associés. En revanche, les arceaux permettant de délimiter l'emprise du parking sont laissés sur site.

A compter de cette date, le parc public Grand Parc provisoire ne sera plus exploité par la Régie et la convention d'exploitation ainsi que ses avenants cesseront de produire leurs effets.

**Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la présente délibération.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 16 novembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Christophe DUPRAT